ECOLE RUDOLF STEINER LAUSANNE

RESERVATION DE LOCAUX SUR LE SITE DE BOIS-GENOUD

Ecole Rudolf Steiner, Rte de Bois-Genoud 36, 1023 Crissier

Nom	
Prénom	
Adresse	
N° de tél.	

Salle désirée	☐ Grande Salle ☐ Réfectoire ☐ avec office ☐ Salle de classe ☐ Salle d'eurythmie ☐ Salle de musique ☐ Yourte ☐ Autre.....
Date(s)de réservation	
Heures d'occupation	de heures à heures
Nbre de personnes	
Genre de Manifestation	
Répétitions souhaitées	☐ non ☐ oui, date (s) de heures à heures
Demande de matériel	☐ tables Nombre : ☐ chaises Nombre : ☐ divers
Prix de location	☐ Frs. ……
Nettoyages	☐ assurés par le locataire ☐ faits par l'équipe de nettoyage : Frs.

Date et signature	

Veuillez s'il vous plaît lire les conditions de location au verso
Cette réservation signée tient lieu de contrat pour valoir ce que de droit.

N.B. En cas de désistement moins d'une semaine avant la date réservée, nous vous serions reconnaissants de penser à un dédommagement (CCP 10-12858-3, location locaux Bois-Genoud).

CRITERES POUR L'UTILISATION DU SITE DE BOIS-GENOUD ET DES LOCAUX DE L'ECOLE RUDOLF STEINER DE LAUSANNE.

ECOLE RUDOLF STEINER LAUSANNE

Toute utilisation des locaux de l'école, du site de Bois-Genoud et de la grande salle est soumise aux critères suivants, admis par le Comité de l'Association et le Collège des maîtres :

1. Le site de Bois-Genoud se veut un lieu de rencontre et, à ce titre, de multiples activités peuvent y avoir une place. Cependant, ce site est principalement le siège de l'Ecole R. Steiner de Lausanne. De ce fait, il est important que les locaux et les lieux en général utilisés à des fins pédagogiques ne soient pas dévolus, en dehors des heures de cours, à des activités susceptibles de donner une fausse image de l'école. Cela peut dans certains cas amener à refuser une demande de location.

   Pour toute nouvelle activité, il est demandé de présenter un descriptif détaillé. Sans cette information nous nous réservons le droit de refuser la location.

2. Le nom de l'Ecole R. Steiner ne doit ni être utilisé à des fins publicitaires, ni tenir lieu de référence.

3. Tous les locaux sont non-fumeurs.

4. Les boissons alcoolisées ne sont pas admises. (le Réfectoire peut faire exception, uniquement sur demande, lors de manifestations non-scolaires).

5. Certaines préparations culinaires (fondue, raclette, pizza…) peuvent fortement imprégner un local. Ce genre de repas doit faire l'objet d'une demande spéciale. Une collation légère (brunch, buffet salades) est tout à fait envisageable à la grande salle.

6. Une sonorisation légère et respectueuse du lieu est acceptée.

7. Le site et les locaux sont à remettre rapidement dans l'état dans lequel ils ont été trouvés. L'organisation des nettoyages se fait lors de la réservation.

8. Les voitures sont à garer sur les parkings prévus à cet effet

9. Le coût de la location et les frais de nettoyages seront facturés après utilisation.

10. Nous nous réservons le droit d'intervenir en toute occasion.

LOCAUX	**TARIFS**	**Remise en ordre et nettoyages**
Salle d'eurythmie (40 places) Salle de musique (40 places)	110.- / jour 65.-/ demi-journée ou soirée	Si la remise en ordre des locaux et les nettoyages sont assurés par l'école Frs. 20.- à 120.- selon locaux et utilisation
Salle de classe (25 places)	120.- / jour 70.- / demi-journée ou soirée	
Réfectoire (70 places)	125.- / jour 75.- / demi-journée ou soirée	
Grande salle (170 $m^{2)}$ 200 spectateurs ou 120 places assises pour repas	300.- / jour ou selon arrangement	
Parc extérieur	100.- / 200.-	
Yourte (avec une évent. fourniture)	65.- / demi- journée 120.- / jour 120.- / soirée + nuit	